Contribution internationale à la mise en œvre du Protocole de Nagoya

Fonds japonais pour la biodiversité

Le Fonds japonais pour la biodiversité (FJB) a été créé pour aider les pays en développement à mettre en œuvre le Plan stratégique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, adopté par COP 10 en 2010. Divers projets d'APA ont été soutenus par FJB afin que le Protocole de Nagoya sur l'APA soit en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale, et en concordance à l'Objectif 16 d'Aichi relativs à la diversité biologique.

Atelier APA financé par FJB

Fonds de mise en œuvre du Protocole de Nagoya

Le Fonds de mise en œuvre du Protocole de Nagoya (FMPN) est un fonds d'affectation spéciale multidonateur dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et a commencé à fonctionner en 2011. Le Japon est jusqu'ici le plus grand contributeur de FMPN. FMPN soutient les pays en développement dans leur ratification et leur mise en œuvre du Protocole de Nagoya.
Les projets financés par le FMPN sont conçus pour encourager la collaboration du secteur privé afin que les pays en développement soient conscients de l'importance de la mise en œuvre de l'APA, conformément à leurs lois et réglementations respectives en vigueur.

Coopération Internationale

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a mis en œuvre divers projets et activités en matière de conservation de la biodiversité. Les activités comprennent des projets de banques de semences au Myanmar, au Laos et au Pakistan, la gestion des ressources phytogénétiques au Mexique, des formations sur les travaux de laboratoire pour la bioprospection dans les pays de la COMIFAC (Commission des forêts d'Afrique centrale), la coopération académique au Centre de recherche de biologie en Indonésie et d'autres.

Programme de renforcement des capacités par JICA

Pratique de l'APA par les utilisateurs japonais dans le cadre du Protocole de Nagoya

Projet gagnant-gagnant avec le Mexique dans le cadre du Protocole de Nagoya

En 2017, un Certificat de Respect des Obligations Internationalement Reconnu (IRCC) pour un germoplasme de chayote (*Sechium edule* (Jacq.) Sw.) du Mexique a été délivré à l'Université de Tsukuba, au Japon.
Le germoplasme de chayote a été utilisé pour l'étude collaborative sur l'évaluation de la diversitvé et le développement d'une utilisation durable dans le cadre du Partenariat de recherche en sciences et technologie pour le développement durable (SATREPS).

Sechium edule (Jacq.) Sw.

Avec la permission de l'Université de Tsukuba

環境省
Ministry of the Environment

Publié par
le Ministère de l'environnement (ME), Japon

Obtenir plus d'informations sur l'APA

- **Site Web de ME de l'APA**
  http://www.env.go.jp/nature/biodic-abs/english.html

Entrer en contact avec la biodiversité du Japon

Les parcs nationaux du Japon offrent beaucoup de belle nature avec une riche biodiversité. Visitons les parcs nationaux du Japon.

- **Parcs nationaux du Japon**
  http://www.env.go.jp/en/nature/nps/park/

Histoires à experimenter Parcs nationaux du Japon

MISE EN ŒVRE DE L'APA AU JAPON

Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilization à la Convention sur la diversité biologique

LES DIRECTIVES DE L'APA (en vigueur depuis le 20 août 2017)

Mesures administratives nationales pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya au Japon

Avis public commun promulgué par six Ministres compétents *

MEASURES DES PAYS UTILISATEURS

Toutes les ressources génétiques introduites au Japon dans le cadre du Protocole de Nagoya sont vérifiées au moyen de mesures claires et simples.

1 Rapport d'accès

Toutes les personnes (utilisateurs) qui ont accédé aux ressources génétiques à l'étranger et les ont amenées au Japon dans le cadre du Protocole de Nagoya doivent faire rapport au Ministre de l'environnement sur leur accès à ces ressources génétiques.

2 Rapport utilisateur

Le Ministre de l'environnement, environ cinq ans après avoir reçu le rapport d'accès mentionné ci-dessus, exige que les utilisateurs soumettent des renseignements sur l'utilisation des ressources génétiques.

3 Publication

Le Ministre de l'environnement publie les informations écrites dans les rapports d'accès et d'utilisateur sur le Site Web du Ministère de l'environnement (ME) et du Centre d'échange d'APA (ABSCH).

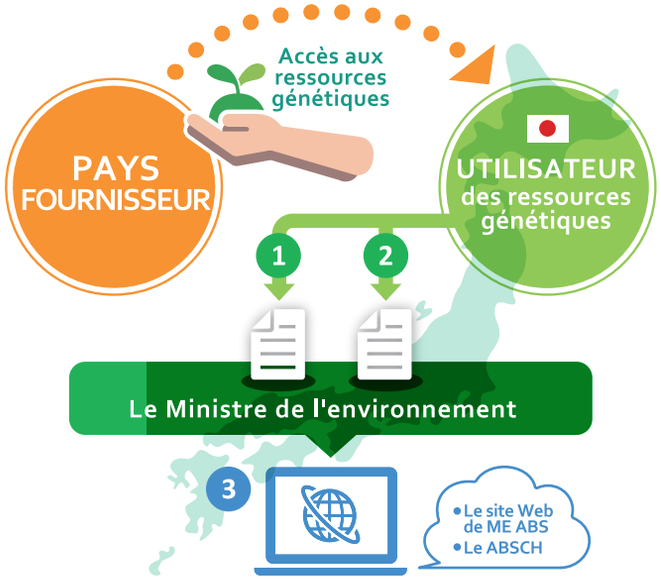

Mesures de soutien multiples pour encourager la mise en œuvre lisse de l'APA:

- Fourniture de traductions japonaises de lois et réglementations sur l'APA des pays étrangers
- Fourniture de services de consultation
- Encouragement et soutien à l'élaboration de clauses contractuelles types par des groupes industriels et académiques
- Publication du "Document concernant l'acquisition de ressources génétiques au Japon"

MESURES DES PAYS FOURNISSEURS

Le Gouvernement japonais ne requiert pas PIC pour accéder aux ressources génétiques au Japon.

⚠ **L'exportation de plantes, d'animaux, de micro-organismes ou d'autres matières biologiques peut être soumise à d'autres réglementations existantes (règlements concernant les aires protégées et les espèces en péril, règlements phytosanitaires, etc.) et des accords avec les propriétaires fonciers/spécimens.**

Aires protégées

L'échantillonnage des matériaux dans les aires protégées est soumis à autorisation.

Espèces menacées d'extinction

La collecte et le commerce des espèces menacées sont soumis aux traités internationaux et aux lois nationales, y compris:

- la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- la Loi sur la conservation des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction du Japon

▷Conservation de la nature au Japon **https://www.env.go.jp/en/nature/npr/ncj/index.html**

*le Ministre des finances ; le Ministre de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie ; le Ministre de la santé, du travail et de la protection sociale ; le Ministre de l'agriculture, des forêts et des pêches ; le Ministre de l'économie, du commerce et de l'industrie ainsi que le Ministre l'environnement